

DONNEES TECHNIQUES	NORMES	TX Habitat Genius
CERTIFICATION		
Destiné aux locaux classés UPEC		U2SP3E2C2
N° Avis Technique		12.20-18-05_V1
Classification Européenne	NF EN ISO 10874	23-31
Teneur en agent liant	NF EN ISO 10582	Type I
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T
CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	25 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,3
Épaisseur couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,35
Masse surfacique totale (g/m²)	NF EN ISO 23997	3000
PERFORMANCES MARQUAGE  NF EN 14041		
Réaction au feu	NF EN 13501-1	C _{fl} -s1
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,04 m² K/W (apte au sol chauffant)
Potentiel de charge électrostatique	NF EN 1815	< 2 kV (sur ciment) - Antistatique
Glissance (coef.)	NF EN 13893	$\mu \geq 0,30$ (classe DS)
PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	Valeur requise : $\leq 0,25$ mm Meilleure valeur mesurée** : $\leq 0,13$ mm Valeur moyenne mesurée** : $\leq 0,15$ mm
Efficacité acoustique au bruit de choc	NF EN ISO 717-2	ΔL_w 19 dB
Résistance au glissement (1)	DIN 51130	R10
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6
Sonorité à la marche	NF S31-074	classe A
Test du pied de meuble	NF EN 424	Pas de dommage
Test de la chaise à roulettes	NF ISO 4918	Pas de dommage
Incurvation après exposition à la chaleur	NF EN ISO 23999	≤ 8 mm
Stabilité dimensionnelle	NF EN ISO 23999	< 0,10 %
Résistance chimique	NF EN ISO 26987	Non affecté
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES		
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
DOMAINES D'UTILISATION		
<p>TX Habitat Genius * destiné à une pose libre (avec bande adhésive double face Genius Tape), en particulier pour la rénovation des logements. Il est adapté au recouvrement des sols contenant de l'amiante (en respectant la réglementation en vigueur).</p> <p>Supports : à base de bois (DTU 51.3), de liants hydrauliques (neufs, anciens non recouverts ou remis à nu) tels que définis dans la NF DTU 53.12 (avec chape désolidarisée ou un système de protection anti-remontée d'humidité sur dallage), ou revêtus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dalles vinyle-amiante (DVA) ; - revêtement de sol résilient collé en plein (à l'exclusion d'un revêtement à envers mousse ou avec sous-couche) ; - carrelage collé ou scellé ; - revêtement de sol coulé à base de résine de synthèse réalisé selon le DTU 54.1 ; - parquet cloué sur lambourdes réalisé selon le DTU 51.1 (pose exclue sur parquet flottant ou collé en plein). <p>Si un revêtement a déjà été collé sur le revêtement initial, l'ensemble doit être éliminé.</p> <p>Le domaine d'emploi correspond aux locaux classés selon classement UPEC (cahier CSTB 3782_V2_(06/18) : au plus U2SP3E1C2 pour les pièces sèches (avec lés soudés à froid ou à chaud) ou U2SP3E2C2 pour les pièces humides (lés soudés à froid ou à chaud, plus calfatage des rives, pénétrations et seuils à l'aide d'un mastic MS Polymères type Bostik MS 107) à l'exclusion des supports sensibles à l'eau.</p>		
MISE EN ŒUVRE - (se référer au guide de pose présent sur notre site Tarkett)		
ENTRETIEN		
<p>Le traitement TopClean XP™ réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.</p> <p>Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement. Evitez les piètements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.</p>		

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 07/2024)

(1) La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux.

** Pour information, non contractuel.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

